

**ÉTABLISSEMENT**

Ville de Nîmes (30)
Colisée 2
1 rue du Colisée, 1er étage
30947 Nîmes Cedex 9

**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA
CONCURRENCE****TRAVAUX****Section 1 : Identification de l'acheteur**

Nom complet de l'acheteur : Ville de Nîmes (30)

Numéro national d'identification :

Type : SIRET - N° : 21300189400012

Code postal / Ville : 30947 Nîmes Cedex 9

Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : 23T015FA

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Direction de la commande publique - Tél : +33 434035700 - Mail : commande-publique@ville-nimes.fr

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Les éléments devant être communiqués par le candidat afin de vérifier sa situation administrative sont les suivants :

- DUME (déclaration préremplie par la plateforme de dématérialisation en cas de candidature DUME) pour chaque membre du groupement et pour chaque sous-traitant, OU en cas de candidature classique :

- Lettre de candidature (un seul exemplaire pour l'ensemble du groupement) :

Remplir le formulaire DC1 (accessible sur : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires>) ou utiliser un format libre ;

Pour les sous-traitants, l'annexe 1 de l'acte d'engagement relative à la sous-traitance suffit (modèle de déclaration de sous-traitance DC4)

- Déclaration sur l'honneur (un seul exemplaire pour l'ensemble du groupement) :

Déclarations sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas des interdictions de soumissionner mentionnées aux articles L2141-1 à L2141-5 et L2141-7 à L2141-11 du Code de la Commande Publique (déclarations correspondantes dans le formulaire DC1 accessible sur : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires>) ;

Pour les sous-traitants, l'annexe de l'acte d'engagement relative à la sous-traitance suffit (modèle de déclaration de sous-traitance DC4)

Capacité économique et financière : Les éléments devant être communiqués par le candidat afin d'apprécier sa capacité économique sont les suivants :

- DUME (déclaration préremplie par la plateforme de dématérialisation en cas de candidature DUME) – pour chaque membre du groupement et pour chaque sous-traitant ;

- OU, en cas de candidature classique, déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles (déclaration correspondante dans le formulaire DC2 accessible sur : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires> ou déclaration sur format libre).

Concernant l'indication du chiffre d'affaire : Dans le cas où l'opérateur serait une entreprise nouvellement créée et se trouverait donc dans l'impossibilité objective de produire des chiffres d'affaires pour les 3 dernières années comme demandé, le candidat devra apporter la preuve de sa capacité financière par tous moyens en produisant à l'appui de son dossier de candidature tous éléments de nature à justifier, au-delà de son simple capital social, de sa capacité financière à assurer les prestations.

Capacités techniques et professionnelles : Les éléments devant être communiqués par le candidat afin d'apprécier sa capacité technique et professionnelle sont les suivants :

Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années (2020, 2021, 2022) ;

Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de contrats de même

nature ;
Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin.
Certificats de qualification professionnelle définis ci-après pour les candidats au lot n°02 :

La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par les certificats de qualification professionnelle listés ci-après, ou par des références attestant de la compétence de l'opérateur à réaliser les prestations pour laquelle elle se porte candidate. Les références devront se rapprocher au mieux des exigences minimales indiquées dans le référentiel officiel de la qualification demandée, et devra présenter tout élément ou toute information utiles à l'appréciation de l'équivalence de la qualification.

QUALIBAT — 6232 : Revêtements de sols coulés à base de résine de synthèse (technicité confirmée) ;
QUALISPORT — 103 Gazon synthétique pose revêtement et 123 Gazon synthétique ;

Chacun des certificats précités pourra faire l'objet d'équivalence. Les entreprises étrangères pourront quant à elles fournir ceux délivrés par les organismes de leur état d'origine.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : Mercredi 12 juillet 2023 - 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Critères d'attribution : Les critères d'attribution sont définis dans le règlement de la consultation.

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : TRAVAUX DE MISE EN PLACE D'UNE PELOUSE SYNTHETIQUE AU STADE NICOLAS KAUFMANN

Classification CPV : 45112500

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Dans le cadre de cette consultation, la ville de Nîmes agit en tant que pouvoir adjudicateur.

Lot 01 : terrassement du terrain

Lot 02 : Revêtement synthétique du terrain (gazon synthétique)

Travaux de terrassement et de remplacement d'un gazon naturel par un gazon synthétique de dernière génération pour la pratique du rugby.

L'ensemble des prestations sera rémunéré par application d'un prix global et forfaitaire (pour chacun des deux lots)

Lieu principal d'exécution : Territoire de la commune de Nîmes

Durée du marché (en mois) : 22

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Section 5 : Informations sur les lots

LOT :

lot 01 : terrassement du terrain

L'ensemble des prestations sera rémunéré par application d'un prix global et forfaitaire. Durée des travaux lot 01 : 4 mois (dont un mois de préparation)

Classification CPV : 45112500

Lieu d'exécution du lot : Territoire de la commune de Nîmes

LOT :

lot 02 : Revêtement synthétique du terrain (gazon synthétique)

L'ensemble des prestations sera rémunéré par application d'un prix global et forfaitaire. Durée des travaux lot 02 : 18 mois dont un mois de préparation

Classification CPV : 45432100

Lieu d'exécution du lot : Territoire de la Commune de Nîmes

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détails sur la visite : Visite obligatoire du site : elle se réalisera exclusivement sur rendez-vous, à l'adresse suivante : 492 chemin du pont des Iles 30900 Nîmes Les candidats doivent prendre contact directement auprès de Monsieur Arnaud Coulomb- tél : 06.43.88.07.11, afin de fixer le rendez-vous. cf RC

Autres informations complémentaires :

Pas de variantes.

En cas de groupement conjoint titulaire du marché, l'acheteur public impose pour l'exécution que le mandataire soit solidaire conformément aux dispositions de l'article R. 2124-24, alinéa II du Code de la Commande Publique.

DT ET DICT : Le présent marché peut être soumis pour un des lots aux dispositions des articles R. 554-1 et suivants et R. 554-19 et suivants du code de l'environnement, portant sur l'exécution des travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution. Ces textes prévoient notamment l'envoi des déclarations de travaux (DT) et des déclarations d'intention de commencement des travaux (DICT).

L'opération de travaux dans laquelle s'inscrit cette consultation n'est pas soumise à CSPPS.

Au sens de l'article R. 125-17 du code de la construction et de l'habitat, l'opération de travaux dans laquelle s'inscrit cette consultation n'est pas soumise à un contrôle technique obligatoire.

Le dossier de consultation des entreprises est gratuit, il est disponible sur le profil d'acheteur à l'adresse suivante : <http://www.marches-securises.fr>.

Conditions de remise des offres ou des candidatures : l'acheteur impose la transmission des documents par voie électronique à l'adresse suivante : <http://www.marches-securises.fr>. Aucun autre mode de transmission n'est autorisé.

Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis selon les dispositions indiquées dans le règlement de la consultation.

Assistance plateforme de dématérialisation : Pour toute question relative au dépôt de réponses électroniques, un numéro est à la disposition des soumissionnaires : 04 92 90 93 27.

Date d'envoi du présent avis

07 juin 2023